



Vente d'une maison suite à décès, héritage.

Par **ambilobe55**, le **29/08/2011** à **14:00**

Bonjour,

La maison de mon père était occupé par ma soeur et son conjoint, elle est décédée début février, et mon père fin février donc comme nous sommes encore 6 héritiers + les 2 filles de notre soeur, un notaire est mandaté pour la succession, le seul problème qui se pose actuellement, un acquéreur potentiel est intéressé par cette maison mais une de nos soeur n'est pas d'accord tant que notre beau-frère qui est toujours dans la maison, et n'a pas ou se loger ailleurs, il ne travaille pas, ne paie rien comme loyer et n'entretien même pas le jardin, quel recourt pouvons nous avoir ?

En vous remerciant par avance de votre réponse.

Par **mimi493**, le **29/08/2011** à **14:01**

Une procédure d'expulsion avec demande d'arriérés d'indemnité d'occupation depuis le décès de votre père

Par **ambilobe55**, le **29/08/2011** à **15:08**

Merci pour votre réponse,